

COMMISSION NATIONALE MALIENNE  
POUR L'UNESCO



SECRETARIAT GÉNÉRAL

BP : 119 Tél : 22.25.15 – Fax 23.37.67

e-mail:unesco@spider.toolnet.org

**La Secrétaire Générale**

N° 521/2001/ME/SG-CNMU

(-)  
Mme/M. Le (a) Secrétaire  
Général (e) de la Commission  
Nationale.

Mme / M. La (e) Secrétaire Général (e) et Cher (e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le Mali a présenté pour la 31<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'UNESCO un projet de résolution soutenant la création de l'Académie Africaine des Langues.

Je vous serais reconnaissante de soutenir ce projet de résolution auprès du Directeur Général de l'UNESCO et de nous adresser une copie de votre lettre de soutien.

En vous remerciant d'avance de votre appui, je vous prie d'agréer, Mme / M. Le (a) Secrétaire Général (e) et Cher (e) Collègue, l'assurance de ma considération distinguée.

P.J. : Copie du projet de résolution.

Bamako, le 8 Août 2001  
La Secrétaire Générale

Mme Aminata SALL  
Chevalier de l'Ordre National

**AFRICAN UNION UNION AFRICAINE**

**African Union Common Repository**

**<http://archives.au.int>**

---

Specialized Technical and representational Agencies

ACALAN Collection

---

2001

## Commission nationale malienne pour l'UNESCO

Commission nationale malienne pour l'UNESCO

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/1445>

*Downloaded from African Union Common Repository*